

Bureau des élections, de l'Administration générale  
et de la réglementation

**ARRÊTÉ** du 15 mai 2024

**modifiant l'arrêté préfectoral du 25 janvier 2024  
fixant le calendrier des journées de quête sur la voie publique pour l'année 2024**

La Préfète des Vosges,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'ordre national du Mérite,

**Vu** les articles L.2212-2 et L.2215-1 du code général des collectivités territoriales ;

**Vu** la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'association ;

**Vu** la loi n°91-772 du 7 août 1991 relative au congé de représentation en faveur des associations et des mutuelles et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

**Vu** le décret n°92-1011 du 17 septembre 1992 relatif au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

**Vu** le décret du Président de la République du 5 octobre 2022 portant nomination de Madame Valérie MICHEL-MOREAUX en qualité de préfète des Vosges ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 17 février 2023 portant délégation de signature à Monsieur David PERCHERON, secrétaire général ;

**Vu** la circulaire n°INT/A/99/00225/C portant application des dispositions de la loi n°91-772 du 7 août 1991 relative notamment au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique et au rôle des préfectures dans la mise en œuvre de ce dispositif ;

**Considérant** l'avenant du 13 mai 2024 du calendrier fixant les journées nationales de quêtes sur la voie publique pour l'année 2024, transmis par le ministère de l'Intérieur ;

*SUR proposition de M. le secrétaire général de la préfecture,*

**ARRETE**

**Article 1 :** L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral du 25 janvier 2024 est modifié comme suit :

Le calendrier des journées de quête sur la voie publique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 est fixé ainsi qu'il suit :

**Calendrier des journées nationales de quêtes sur la voie publique de l'année  
2024**

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISMES
<b>JANVIER</b>		
Vendredi 26 au dimanche 28 janvier 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Quête nationale pour la Journée mondiale des malades de la lèpre	Fondation Raoul Follereau Œuvres françaises de l'Ordre de Malte
<b>FEVRIER</b>		
Lundi 8 janvier au vendredi 9 février 2024 <b>Avec quête le samedi 3 février</b>	Campagne de solidarité pour le droit au départ en vacances	Jeunesse au Plein Air
Samedi 10 et dimanche 11 février 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Quête annuelle	Foyer Notre-Dame des Sans Abris
<b>MARS</b>		
Samedi 9 au lundi 11 mars 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Campagne du Bleuet de France ( <i>Journée d'hommage aux victimes du terrorisme</i> )	Ordre national du Bleuet de France
Lundi 11 mars au dimanche 17 mars 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Quête annuelle dans le cadre de la semaine nationale des personnes handicapées physiques	APF France Handicap
Samedi 16 au dimanche 24 mars 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Collecte nationale en faveur de la recherche sur la maladie d'Alzheimer	Fondation Recherche Alzheimer
Lundi 18 au dimanche 24 mars 2024 <b>Avec quête les samedi 23 et dimanche 24</b>	Semaine nationale de lutte contre le cancer	Ligue nationale contre le cancer
Lundi 18 au lundi 25 mars 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Sidaction multimédia 22, 23, 24/03 Animations régionales les autres jours	SIDACTION
<b>MAI</b>		
Mercredi 1 <sup>er</sup> au mercredi 8 mai 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Campagne de l'Œuvre Nationale du Bleuet de France ( <i>Commémoration de la victoire du 8 mai 1945</i> )	Ordre national du Bleuet de France

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISMES
Lundi 27 mai au dimanche 9 juin 2024 <b>Avec distribution d'affichettes et quête les 8 et 9 juin</b>	Campagne en faveur de l'aide au départ en vacances des enfants et des jeunes	Union française des centres de vacances et de loisirs
Samedi 25 et dimanche 26 mai 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Semaine nationale des familles	Union nationale des associations familiales
Samedi 25 mai au dimanche 2 juin 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Journées nationales de la Croix-Rouge Française	Croix-Rouge
<b>JUIN</b>		
Samedi 1 <sup>er</sup> au samedi 8 juin 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Journées nationales contre la leucémie <i>(Colloque à l'Assemblée Nationale le 05/06)</i>	Association Cent pour sang, la Vie
Samedi 1 <sup>er</sup> au dimanche 30 juin 2024 <b>Collectes et actions locales susceptibles d'être menées tout au long du mois de juin</b>	Journée mondiale de lutte contre la SLA le 21 juin 2024	ARSLA (Association pour la Recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique et autres maladies du motoneurone)
<b>JUILLET</b>		
Samedi 13 et dimanche 14 juillet 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Campagne de l'Œuvre Nationale du Bleuet de France	Ordre national du Bleuet de France
<b>SEPTEMBRE</b>		
Samedi 21 au samedi 28 septembre 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Journée mondiale d'Alzheimer le 21/09 <i>(Campagne nationale de sensibilisation du public à la maladie d'Alzheimer)</i>	France Alzheimer
<b>OCTOBRE</b>		
Samedi 5 et dimanche 6 octobre 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Journée nationale des aveugles et malvoyants	CFPSAA

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISMES
Samedi 12 et dimanche 13 octobre 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Semaine nationale des personnes handicapées physiques	Œuvres françaises de l'Ordre de Malte
Lundi 14 au dimanche 20 octobre 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Journées de solidarité des associations UNAPEI « <i>Opération brioches</i> »	UNAPEI
NOVEMBRE		
Mercredi 30 octobre au dimanche 3 novembre 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Quête annuelle	Le Souvenir Français
Vendredi 1 <sup>er</sup> au lundi 11 novembre 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Campagne de l'Œuvre Nationale du Bleuet de France ( <i>Commémoration de l'Armistice de 1918</i> )	Ordre national du Bleuet de France
Dimanche 10 au dimanche 17 novembre 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Campagne nationale de lutte contre les maladies respiratoires	Fondation du Souffle
Samedi 16 et dimanche 17 novembre 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Campagne nationale du Secours catholique	Secours catholique Caritas France
Lundi 25 novembre au dimanche 2 décembre 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Journée mondiale de lutte contre le Sida le 1 <sup>er</sup> décembre Animations régionales les autres jours	SIDACTION
Vendredi 29 au samedi 30 novembre <b>Avec quête tous les jours</b>	Campagne nationale du Téléthon 2024 <i>Appel aux dons sur les différents médias (et plus particulièrement à la télévision, la radio et internet) dont les plages horaires sont d'ores et déjà réservées</i>	AFM Téléthon

DECEMBRE		
Samedi 30 novembre au samedi 24 décembre 2024 Avec quête tous les jours	Collecte annuelle <i>Opération « les Marmites »</i>	Congrégation de l'Armée du Salut
Dimanche 1 <sup>er</sup> décembre 2024 Avec quête toute la journée	Journée mondiale de lutte contre le SIDA	Association AIDES

Le reste de l'arrêté susvisé est sans changement.

**Article 2 :**

Seuls les œuvres et organismes désignés par les départements ministériels qui exercent sur eux un pouvoir de tutelle, peuvent être autorisés à participer aux opérations de collecte, dans le cadre des journées qui leur sont dévolues.

**Article 3 :**

Les quêtes ne peuvent avoir lieu qu'aux dates prévues à l'article 1 ci-dessus. Sont toutefois autorisées les quêtes effectuées la veille du jour fixé par le calendrier déterminé à l'article 1, lorsque ce jour est un dimanche.

**Article 4 :**

Les personnes habilitées à quêter doivent porter, d'une façon ostensible, une carte indiquant l'œuvre au profit de laquelle elles collectent des fonds et la date de la quête. Cette carte n'est valable que pour la durée de la quête autorisée ; elle doit être visée par le Préfet.

**Article 5 :**

Monsieur le secrétaire général de la préfecture, les sous-préfets de SAINT-DIE-DES-VOSGES et NEUFCHATEAU, les maires des communes concernées, le colonel commandant de gendarmerie des Vosges, le directeur départemental de la sécurité publique sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié par tous moyens en usage dans la commune.

Epinal, le 15 mai 2024

La Préfète  
Pour la préfète et par délégation,

David PERCHERON

*Délais et voies de recours – La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nancy dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.*

Préfecture des Vosges  
Tél : 03 29 69 88 88  
www.vosges.gouv.fr  
1, Place Foch – 88 026 Épinal Cedex  
Accueil du public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00



